



Séjour conduite accompagnée



 **Saint-Andéol** V.L.D.
Séjours conduite accompagnée
www.balcon-est-vercors.com
+33(0)4 76 34 23 60

Préambule

Depuis une vingtaine d'années, l'ECF CESR 38 et VLD SAINT ANDEOL sont partenaires des séjours « conduite accompagnée »;

Cette formule pas comme les autres associe l'apprentissage au code de la route, l'apprentissage de la conduite et en parallèle la pratiques d'activités sportives, la vie de groupe... A l'issue du stage, le code certainement en poche, tu auras surement franchi l'ensemble des étapes permettant de conduire avec tes parents; Mais ne nous y trompons pas... Ce stage requiert motivation et participation active !

Sommaire



| | |
|---|----|
| Description de la formation..... | 3 |
| La foire aux questions..... | 5 |
| Le séjour aspects pratiques & principes de vie..... | 7 |
| Tarifs..... | 9 |
| Contact & accès..... | 10 |



Description de la formation

Vouloir participer...

Conduire est un acte essentiel de la vie d'adulte. Ce n'est donc ni un acte anodin ni sans motivation que tu dois aborder le séjour « Conduite Accompagnée ». La formation est exigeante tant dans son contenu que dans les règles de vie à respecter pour acquérir un nombre important de connaissances dans un laps de temps réduit. Avant de t'inscrire, réfléchis bien et lis bien le règlement intérieur des séjours avec tes parents;

Choisir la bonne durée de séjour

21 jours

La formule permet d'étaler ta formation et vivre d'avantage d'activités. Le second passage est un plus, ce n'est ni une garantie de succès ni le seul intérêt à préférer un stage de 3 semaines.



14 jours

La formule permet de boucler la formation en un laps de temps réduit mais le facteur intensif est à prendre en compte.

Se préparer à l'examen du code de la route

Lis ton livre de code dès réception et apprend les panneaux de circulations (formes, couleurs...)

Durant la formation, reprends régulièrement ton manuel de code pour relire les chapitres ou tu es le plus en difficulté.



Utilise le site e.Learning proposé par l'ECF CESR 38 (voir modalités en pièce jointe).

Il ne suffit pas de connaître ton nombre de fautes lors des séries de test, il convient surtout de savoir pourquoi tu t'es trompé et ne plus reproduire cette erreur.

N'hésites pas à poser des questions au formateur lorsque une situation te met en difficulté.

Attention, les séries d'examen sont de difficultés inégales et si notre taux annuel de réussite est de 80%, les pourcentages par séjour peuvent varier.

Pour ne pas se faire piéger par les dossiers d'inscriptions...

L'inscription à la formation nécessite que tu remplisses un dossier en ligne dont le contenu te parviendra par mail. Il n'y a rien de difficile à condition de ne pas s'y prendre au dernier moment et de tout vérifier.

Sache cependant que tu devras impérativement avoir une carte d'identité (même périmée depuis moins de 2 ans, elle est valable). D'autre part, si tu es titulaire d'un permis AM (ex BSR) tu devrais impérativement le fournir à l'examineur le jour de l'examen du code.

Que comprend la formation ?

28 heures de formation au code + 20 heures de formation à la conduite dont 2 heures d'atelier

21 jours

Les 4 premiers jours : formation au code avec passage de l'examen le 5ème jour.

La conduite : les 2ème et 3ème semaines en alternant un jour sur deux.

Le jour où tu ne conduis pas est réservé aux activités.

Si tu échoues à l'examen du code sur le premier passage, tu seras susceptible de repasser l'examen durant le séjour. Dans ce cas là, des cours de code de rattrapage te sont proposés.

La fin du stage

En fin de stage, l'école de conduite indiquera si tu es prêt à prendre le volant grâce aux 20 heures de formation pratique dispensées durant le stage ou si tu as besoin d'heures de conduite supplémentaires. Si tu es prêt en 20 h, tes parents et toi pourront effectuer le dernier jour du séjour (en général un samedi) le « rendez vous préalable ». Ce rendez vous est la première étape de la conduite avec tes parents, il dure 2 heures, il n'est pas inclus dans le forfait de séjour (sauf accord particulier avec ton éventuel organisme de tutelle – CE).

Les avantages de la conduite accompagnée

Une période probatoire plus courte

Une assurance moins chère

Un apprentissage plus agréable



Plus de chances d'obtenir l'examen du permis

Un coût moins élevé

Plus d'expérience et moins d'accidents



14 jours

Tu alternes chaque jour, cours de code et leçons de conduite à l'exception du week-end.

Le passage à l'examen du code de la route se fait en fin de stage.

La foire aux questions

Si je rate mon code ?

- Ce n'est pas un soucis, tu devras simplement :
- le repasser après le séjour via La poste ou un autre centre d'examen du code.
 - t'acquitter à nouveau d'une redevance de 30 €.



L'échec du code a t'elle une influence sur la formation conduite pendant le séjour ?

Tu va bénéficier des 20 heures de cours à la conduite. Par contre, faute de réussite à l'examen du code, tu ne pourras obtenir la remise de l'attestation de fin de formation initiale à la fin du séjour, même si ton niveau de conduite est satisfaisant. Le rendez-vous préalable avec les parents pourra alors être fixé après réussite à l'examen.

Comment se déroule la formation avec les parents ?

Une fois l'ensemble des étapes de la formation initiale franchie, tu peux partir avec tes parents à bord de la voiture ! C'est là que ta conduite accompagnée commence pour un délai minimum d'un an (à partir de la date du rendez-vous préalable).

Il te restera 2 rendez vous pédagogiques (RVP) obligatoires à effectuer toujours en présence d'un accompagnateur.

1^{er}

Au moins 6 mois après le début de la conduite accompagnée et 1000 km minimum parcourus.

2^{ème}

Un peu avant tes 18 ans et 3000 km minimum. Ces rendez vous d'une durée de 3 heures chacun comportent une partie pratique (1h) et une partie théorique (2 heures) portant sur les expériences vécues pendant la conduite accompagnée et sur les thèmes de sécurité routière prévus dans le livret d'apprentissage.



Pour ceux qui n'habitent pas Grenoble, comment choisir l'auto-école relais ?

Il est conseillé de prendre contact avant le séjour avec une auto école relais, proche de ton domicile, de préférence une ECF.



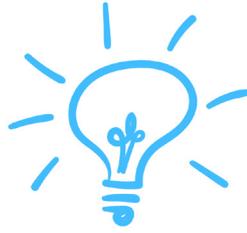
J'aurais 18 ans prochainement, ai-je le droit de passer mon permis sans avoir terminé la formation conduite accompagnée ?

Oui, cependant, si l'âge de 17 ans n'était pas atteint lors de la réussite à l'examen du code, il faudra le repasser.

Si tu avais plus de 17 ans et demi, l'examen passé pendant la conduite accompagnée reste valable.

Après le séjour, comment se déroule la suite de la formation ?

Soit tu continues ta formation avec l'auto école ECF CESR 38 et ta formation se déroule conformément à leurs préconisations. Soit tu confies la suite de ta formation à une auto école située à proximité de ton lieu d'habitation. Dans ce cas là il est possible que ton auto école demande à effectuer avec toi une ou plusieurs heures de conduite supplémentaires de manière à pouvoir se rendre compte de ton niveau. Tu disposeras du bilan fourni par l'ECF CESR 38 qui aura elle aussi indiqué le nombre d'heures complémentaires éventuelles à prévoir.



Si tu as atteint le niveau de conduite suffisant en 20 heures et que tu as obtenu ton code de la route, nous conseillons à tes parents de venir effectuer sur Grenoble le dernier jour du séjour le rendez vous préalable. Ainsi, l'auto école relai n'aura plus qu'à assurer les rendez-vous pédagogiques et la présentation à l'examen du permis de conduire. Si tu as atteint le niveau requis durant ton stage en 20h mais que tes parents ne se déplacent pas pour le rendez vous préalable, tu

devras sans doute prendre au minimum 1 heure de conduite en plus avec ton auto école relai. Il est en effet normal qu'elle s'assure de ton niveau, puisque c'est elle qui engagera sa responsabilité pour la phase «accompagnée» de la formation.

Le séjour, aspects pratiques & principes de vie



Argent de poche & objets de valeurs

Nous te conseillons de ne pas disposer d'une somme d'argent trop importante. Nous te proposons mais ne t'imposons pas de conserver ton argent de poche ainsi que tes objets de valeurs en lieu sur. Si tu préfères les conserver, nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.



Téléphone

L'utilisation du téléphone portable est acceptée mais en dehors des temps de repas, de formation et d'activité. Il est également souhaitable que cette utilisation soit limitée afin de permettre aux jeunes de vivre pleinement leur séjour. Son usage est interdit dans les chambres après 22h30 pour favoriser le sommeil.



Restauration

Deux cuisiniers composent notre équipe avec la volonté de satisfaire le public accueilli; Nous respectons les modes alimentaires de chacun et faisons le maximum pour nous y conformer,



Traitements médicaux / médecins

Traitements médicaux, médecin : Si tu as des problèmes de santé particuliers, tes parents peuvent prendre contact préalablement avec nous en téléphonant au siège : 04 76 34 23 60. Nous présentons au moindre doute les jeunes à un médecin; Ils doivent bien entendu communiquer en cas de problème de santé particulier avec l'équipe d'encadrement

Tenue vestimentaire

Le centre est situé à 1020 mètres d'altitude. Il est donc indispensable de prévoir des vêtements chauds car les températures sont parfois fraîches. Pour certaines activités, une bonne paire de baskets et un survêtement usagé sont utiles. Un tour de linge est organisé. Il est cependant préférable de se dispenser de vêtements « sensibles ».



Consignes d'équipements

Pour la formation :

Gourde isotherme, bloc note et stylos, lunettes de soleil, livre de code, carte d'identité.

Literie/Toilette :

La literie complète est fournie. Cependant, nous ne fournissons pas les serviettes de bains et les serviettes de toilette.

Lavage du linge :

Nous vous remercions de prévoir du linge pour 9 jours. Éviter les vêtements fragiles. Nous nous chargeons du lavage du linge.

Les relations entre nous

Basée sur le respect des personnes, notre démarche se veut avant tout tournée vers le dialogue. Si tu rencontres une quelconque difficulté, n'hésite pas à en faire part aux adultes présents sur le site. Le principe de formation du séjour «conduite accompagnée» nécessite d'adhérer aux règles énoncées en début de séjour. Ces règles sont mises en place dans l'unique but de donner à tous, le maximum de chances de réussite dans la formation mais également pour faire du séjour un moment « fort » de ton année. En début de séjour, nous nous réunissons ensemble pour aborder les règles de vie. Certaines règles peuvent être discutées (horaires de coucher, activités, farniente) d'autres ne le seront pas (respect de la législation, sécurité affective et morale...).

Si nous ne sommes pas tous obligés de nous apprécier, nous sommes par contre tous obligés de nous respecter. Une attitude négative envers les autres jeunes ou le collectif adultes n'est donc ni admise ni tolérée.



Les activités



- Canyoning, Parcours Accro branche, Escalade, tir à l'arc, randonnée, piscine, bowling, laser game...
- Soirée Barbecue, Soirée feux de camps, Soirée dansante, soirée cabaret, soirée sportive, soirée libre...

Et bien entendu, nous sommes à l'écoute de tes attentes !!!

Attention, sur un séjour de 14 jours, la place laissée aux activités est réduite en raison de l'importance du programme de conduite.

Tarifs

Compris

- 20 heures de formation pratique à la conduite automobile (dont 2 ateliers de sensibilisation à la sécurité routière : lunettes alcool, dispositif de simulation de perte d'adhérence)
- 28 heures de formation théorique au code de la route
- 1 passage à l'examen du code de la route sous réserve du règlement de la redevance de 30€ par passage à l'examen, sur un séjour de 14 jours, 2 passages sur un séjour de 21 jours
- suivi administratif du dossier, la restauration, l'hébergement, les transports durant le séjour, le transfert aller et retour Grenoble/Saint Andéol, l'animation, l'encadrement.



Non compris

- La formation préalable de l'accompagnateur (2heures après le stage) sauf si accord CE ;
- 2 rendez vous pédagogiques après le stage.
- frais de présentation à l'examen du permis ou au code.
- heures de conduite supplémentaire et les heures de conduite supplémentaires lors de la formation initiale au delà des heures incluses dans le forfait stage
- heures de conduite préparatoires à l'examen avant le passage de l'examen du permis de conduire.
- redevance de 30,00 € pour le passage du code.

Hiver - 2032.00 €

Dimanche 17 février au samedi 2 mars 2019

Eté - Stage de 14 jours 2025.00 €

- Dimanche 23 juin au samedi 6 juillet 2019
- Dimanche 7 juillet au samedi 20 juillet 2019
- Dimanche 21 juillet au samedi 3 août 2019
- Dimanche 4 août au samedi 17 août 2019



Printemps - 1975.00 €

- Dimanche 14 avril au samedi 27 avril 2019
- Dimanche 7 avril au samedi 20 avril 2019
- Dimanche 21 avril au Samedi 4 mai 2019

Eté - Stage de 21 jours 2303.00 €

Dimanche 28 juillet au samedi 17 Août 2019

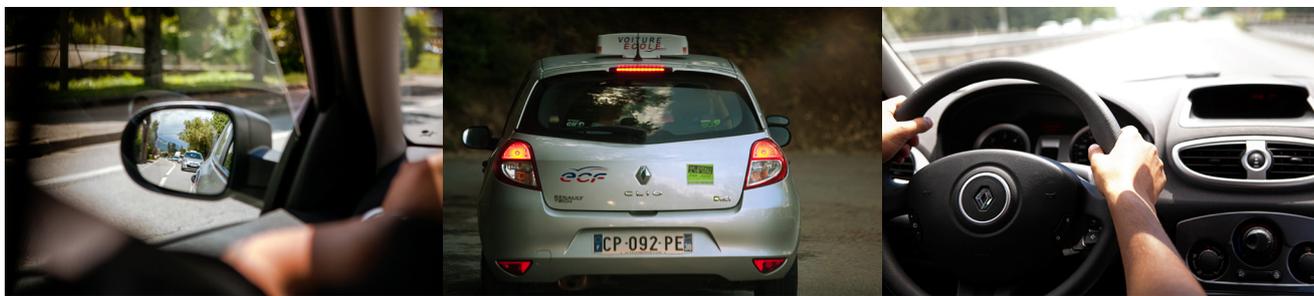
Automne - 2025.00 €

Dimanche 19 octobre au samedi 2 novembre 2019

Contact & accès

Tel **04 76 34 23 60**

Regie VLD - Centre Tétrás Lyre - Le village 38650 - Saint-Andéol



Depuis Lyon, Paris, Valence, Genève :
Suivre Direction Grenoble puis A51 direction Sisteron

Depuis Marseille :

Suivre Sisteron A51, puis Grenoble par Lus La Croix Haute A7

Puis pour tout le monde :

Sortir à Monestier De Clermont puis suivre Station du Balcon
Est du Vercors, puis Saint Andéol

 **Saint-Andéol** V.L.D.
Séjours conduite accompagnée
www.balcon-est-vercors.com
+33(0)4 76 34 23 60

